



**PROCES VERBAL  
N° 19/CNCMP/2019  
DU 10/04**

Le mercredi 10 avril 2019 à 15 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation du président par interim, Monsieur Ahmed Salem Abdellahi.

**Etaient présents:**

- Mohamedou Cherif Balle, membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, membre du CP
- Jemal Mahfoudh, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE L'AGENCE NATIONALE TADAMOUN**

1°/- Examen de deux projets d'avenants relatifs au paiement des transferts monétaires au profit des ménages vulnérables dans les Moughataas de Kankoussa, Selibaby et Barkeol. **Réf. : lettre n°091/CPMP/Tadamoun reçue le 08 Avril 2019.**

**Décision**

***Sur la base des informations fournies, la CNCMP :***

- ***approuve l'avenant relatif au paiement des transferts monétaires au profit des ménages vulnérables dans la moughataa de Barkéol pour un montant de 1 826 955 MRU HT avec un délai de 3 trimestres.***
- ***n'approuve pas l'avenant relatif au paiement des transferts monétaires au profit des ménages vulnérables dans la moughataa de Kankoussa car cet avenant ne se rapporte pas à son marché initial.***

**COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

2°/- Examen d'un rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la fourniture des produits alimentaires au profit du CSA (programme EMEL 2019) **Réf.:lettre n°34 du 08/04/2019 de la CMD/CSA reçue le 09/04/2019**